

Les mères professeurs

Au Québec, la proportion de femmes professeurs d'université avoisine 40% (en 2020-21). Elle est toujours inférieure à celle des hommes, et ceci d'autant plus que le rang universitaire s'élève (50% pour les professeurs adjoints, 45% pour agrégées et 31% pour titulaires).

Cette inégalité résulte en partie du «plafond de verre» auquel elles se butent, de leurs charges familiales et des attentes différenciées à leur égard de la part de leur institution, collègues et étudiants.




Toc toc

Est-ce que je peux vous parler?

Ben oui, entre!

C'est pour le travail de mi-session à rendre la semaine prochaine... Il me faudrait quelques jours de plus...

Mais je t'ai déjà donné un délai!

Oui... Mais monsieur Singouin ne veut pas me donner plus de temps... Mon fils a encore été malade et sans temps supplémentaire, j'en n'arriverai pas...

Je dois absolument remettre les notes le 16... Je peux te laisser jusqu'au 15... Ça ira?

Oui, merci!

Qui prend des notes de notre rencontre?

... ..

Bon, je m'en occupe...

Les difficultés à concilier une vie de famille et les exigences professionnelles nombreuses.

Go mon grand!

Corriger copies

Revoir cours de Lundi

Reviser article

Analyser données et envoyer résultats

Réviser Inscription AISH

Envoyer demande subvention

Reunion de departement

Examen doctoral

BUUUUT!

Bravo! Ye! Hourra!

* Soupir *

Les professeurs doivent travailler fréquemment tard le soir, les fins de semaine et durant les vacances de leurs enfants.

Maman? Tu travailles encore?

Oui, ma grande, retourne te coucher. Je dois finir d'écrire un article pour mon travail.

Avis aux professeurs! Date limite de présentation des demandes de subvention: 25 juillet.

* Soupir... *

Afin d'offrir une meilleure qualité de vie aux professeurs et à leur famille, il faut clarifier les attentes associées à la production scientifique et les échéances associées, ainsi que les critères d'évaluation pour les demandes de sécurité d'emploi et de promotion. Il faut aussi que toutes les universités renoncent aux évaluations professorales durant les congés parentaux et offrent un retour graduel à l'enseignement et aux responsabilités administratives, et qu'elles permettent aux personnes ayant des charges familiales de ne pas enseigner ou assister à des réunions ou manifestations scientifiques le soir ou en fin de semaine. Il faut enfin que les universités et organismes subventionnaires tiennent compte que les charges familiales ne se limitent pas à la petite enfance!

Une meilleure conciliation famille-travail, c'est possible!

C'est pas si compliqué et ça aide de nombreuses femmes et familles comme celle de Maria et la mienne!












